

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Recouvrement et confiscation d'avares	
Sujet	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	
7.30.30.06 Lutte contre la fraude économique et corruption	
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2023-24	
Déclaration commune 2022	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0167(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 083-p1-a1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 083-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 087-p2; Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 082-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/9/09140